

SICOVAL - Energie Solaire



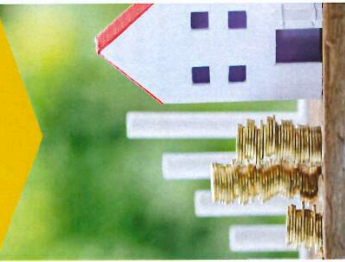
UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET SUR MESURE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, partenaire du Sicoval, accompagne le passage à l'action des particuliers, collectivités, entreprises pour préserver les ressources et lutter contre le changement climatique. Elle peut vous aider à mener à bien votre projet d'installation solaire photovoltaïque ou thermique.

Accompagnement personnalisé : information, conseils...



Précisions sur les aides financières dédiées au solaire



Mise à disposition d'une liste d'installateurs certifiés



Pour être accompagné par Soleval : 05 61 73 38 81 ou info@soleval.org

Accéder au cadastre solaire : sicoval.cadastre-solaire.fr ou scannez le QR Code



ÉNERGIE SOLAIRE je dis oui !



Découvrez le **potentiel solaire** de votre toiture !

Simple, rapide et gratuit
Particuliers, professionnels, collectivités :
accédez au cadastre solaire du Sicoval





LE SOLAIRE, UNE ÉNERGIE GRATUITE ET DISPONIBLE POUR TOUS !

Le Sicoval, labellisé « Territoire Engagé Transition Énergétique », se dote d'un nouvel outil, le cadastre solaire, pour donner la part belle à l'énergie solaire et permettre à tout un chacun de produire et consommer localement pour accélérer la transition énergétique.

UN CADASTRE SOLAIRE, C'EST QUOI ?

Le cadastre solaire des 36 communes du Sicoval est la cartographie de l'ensoleillement des toitures et des parkings du territoire. Cet outil numérique permet de faire des simulations et d'envisager l'installation de panneaux solaires.

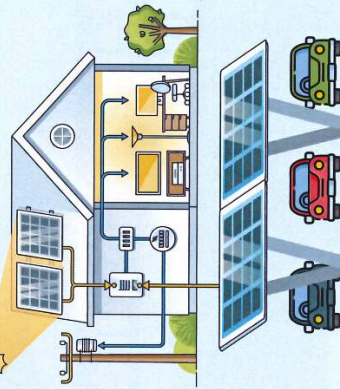
POUR QUI ?

Particuliers, professionnels ou collectivités, cet outil gratuit est mis à votre disposition et vous permet d'évaluer en quelques clics le potentiel solaire de votre toiture ou de votre parking.

POUR QUOI ?

Connaître le potentiel solaire de sa toiture ou de son parking permet d'envisager l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques (pour les toitures). Il correspond à la quantité d'énergie pouvant être produite sur une surface durant une année complète.

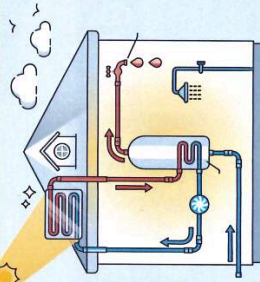
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

L'électricité produite peut être vendue en totalité ou consommée en direct par les appareils fonctionnant en journée.

SOLAIRE THERMIQUE



PRODUCTION D'EAU CHAUDE

L'eau chaude produite couvre jusqu'à 70 % des besoins en eau chaude sanitaire. Une énergie d'appoint sera nécessaire pour couvrir la part restante.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Je me connecte sur la plateforme en ligne et je me laisse guider

